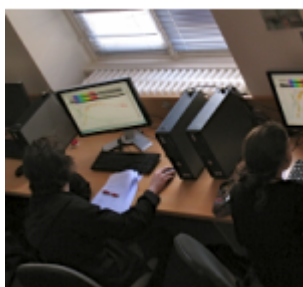


# Stages d'observation (Collège ou Lycée)



Date de mise en ligne : lundi 18 novembre 2019

---

Observatoire de Paris - PSL Centre de recherche en astronomie et  
astrophysique

---

**Les laboratoires de l'Observatoire accueillent bénévolement un nombre limité d'élèves-stagiaires. Chaque année, environ une centaine d'élèves peuvent être accueillis sur les trois sites de l'Observatoire (Paris, Meudon ou Nançay), répartis sur différentes semaines. Le nombre de demandes étant bien supérieur aux capacités d'accueil des laboratoires, il est demandé de suivre scrupuleusement les procédures indiquées ci-dessous.**

*Avertissements :*

- ▶ Le niveau en sciences des élèves de collège ou lycée ne leur permet pas de conduire des travaux de recherche en astronomie. Les stages proposés ne constituent pas des initiations à l'astronomie mais une découverte de ses métiers ;
- ▶ L'accueil de stagiaires de collège et lycée ne constitue pas une mission statutaire de l'Observatoire de Paris. Il est demandé aux candidats de *ne pas contacter* directement le service de la scolarité, l'Unité Formation-Enseignement (UFE) ou les directions de laboratoires.

### **Accueil mutualisé sur le site de Paris (77, Avenue Denfert-Rochereau, 75014 Paris)**

Un stage de découverte des différents métiers de l'astronomie est organisé par les laboratoires parisiens à destination des élèves de 3ème uniquement. Lors de ce stage, les élèves-stagiaires rencontrent différents intervenants qui leur présentent leurs métiers et leurs parcours. Les informations sur la localisation du site de Paris sont disponibles sur cette page : <https://www.obspm.fr/acces-au-site-de-paris.html>.

Une procédure d'accueil mutualisée a été mise en place par les laboratoires concernés (GEPI, IMCCE et LERMA et SYRTE), la bibliothèque, la direction de la communication et le dispositif « Sciences à l'école ». Cette procédure ne concerne que l'accueil sur le site de Paris.

Les élèves-stagiaires sont accueillis lors de deux sessions d'une semaine chacune. La première session est organisée la semaine précédant les vacances de Noël, la deuxième lors de la semaine précédant les vacances d'hiver. Chaque session peut accueillir au maximum 12 élèves. L'accueil des élèves-stagiaires se fait du lundi au vendredi de 9h30 à 16h selon un emploi du temps établi spécifiquement pour chaque stage et communiqué avant le début de la session. Un restaurant sur site accueille les élèves-stagiaires au tarif étudiant (3,25 euros) pour le déjeuner.

- **Candidatures** : envoyer une lettre de motivation écrite par l'élève à [stage.de.decouverte@sympa.obspm.fr](mailto:stage.de.decouverte@sympa.obspm.fr)
- **Sélection** : Les dossiers sont examinés par un comité constitué par l'ensemble des intervenants de la semaine de stage. Le comité prend en charge l'établissement de la convention de stage. Le respect de la parité des groupes constitue un critère de sélection important.

### **Accueil au LESIA sur le site de Meudon (5, place Janssen, 92195 Meudon)**

Un stage de découverte des différents métiers de l'astronomie est organisé, à destination des élèves de collège ou

## Stages d'observation (Collège ou Lycée)

---

de lycée, par le Laboratoire d'Études Spatiales et d'Instrumentation en Astrophysique (LESIA). Lors de ce stage, les élèves-stagiaires rencontrent différents intervenants qui leur présentent leurs métiers et leurs parcours. Les informations sur la localisation du site de Meudon sont disponibles sur cette page : <https://www.obspm.fr/acces-au-site-de-meudon-de-l.html>.

Les élèves-stagiaires sont accueillis lors de plusieurs sessions d'une semaine chacune, organisées de décembre à fin avril ainsi qu'au mois de juin. Sont acceptés les élèves de la classe de 4<sup>ème</sup> à la Terminale. Chaque session peut accueillir au maximum 12 élèves.

L'accueil des élèves-stagiaires se fait du lundi au vendredi de 9h30 à 17h (avec une coupure méridienne de 2h), selon un emploi du temps établi spécifiquement pour chaque stage et communiqué avant le début de la session. Pour le déjeuner, un restaurant sur site accueille les élèves-stagiaires au tarif étudiant (environ 3 euros).

- **Candidatures** : seules sont recevables les candidatures soumises via le formulaire en ligne sur la page <http://www.lesia.obspm.fr/Deposer-une-demande-de-stage-de.html>. La candidature comprend un CV et une lettre de motivation écrite par l'élève (non nécessairement manuscrite), à télécharger. Les candidatures peuvent être soumises jusqu'à trois mois avant la semaine souhaitée pour le stage. Les élèves peuvent se préinscrire sur plusieurs semaines simultanément, ce qui augmente leurs chances de succès (certaines semaines étant moins sollicitées que d'autres).
- **Sélection** : lors de la sélection, la motivation et un certain nombre d'équilibres (notamment le respect de la parité) sont pris en compte. Une attention particulière est portée aux candidatures déposées par l'intermédiaire de l'association Viens Voir Mon Taf (<https://www.viensvoirmontaf.fr/>). Les candidat(e)s retenus sont notifiés au moins deux mois avant le début du stage, et doivent ensuite envoyer leur convention de stage dans les meilleurs délais.

## Accueil au LUTH sur le site de Meudon (5, place Janssen, 92195 Meudon)

Des stages à destination des élèves de collège ou lycée sont également organisés au sein du Laboratoire Univers et Théories (LUTH). Les informations sur la localisation du site de Meudon sont disponibles sur cette page : <https://www.obspm.fr/acces-au-site-de-meudon-de-l.html>.

Les élèves-stagiaires sont accueillis lors de plusieurs sessions d'une semaine chacune, organisées selon les demandes. Pour le déjeuner, un restaurant sur site accueille les élèves-stagiaires au tarif étudiant (environ 3 euros).

- **Candidatures** : seules sont recevables les candidatures soumises via le formulaire en ligne sur la page <https://luth.obspm.fr/?Demande-de-stage-college-ou-lycee>. La candidature doit comprendre une lettre de motivation, à télécharger. Les candidatures peuvent être soumises jusqu'à trois mois avant la semaine souhaitée pour le stage. Attention : pour les stages de juin, l'examen des candidatures s'effectue en janvier. Les élèves peuvent se préinscrire sur plusieurs semaines simultanément, ce qui augmente leurs chances de succès (certaines semaines étant moins sollicitées que d'autres).
- **Sélection** : les candidat(e)s retenus sont notifiés au moins deux mois avant le début du stage, et doivent ensuite envoyer leur convention de stage dans les meilleurs délais.

## Accueil au sein de la Station de Radioastronomie de Nançay (USN, route de

### Souesmes, 18330 Nançay)

La Station de Radioastronomie de Nançay (USN) est située en Sologne à environ 2h de route de Paris. La Station organise des stages à destination des élèves de 3ème. Une visite de la station est organisée avec découverte des différents corps de métier. Les informations sur la localisation du site de Nançay sont disponibles sur cette page : <https://www.obs-nancay.fr/Acces-routier-et-plan-du-site.html>

Les élèves-stagiaires sont accueillis lors de une à deux sessions d'une semaine chacune dont les dates sont fixées afin de satisfaire le plus grand nombre de demandes. Chaque stage peut accueillir jusqu'à 5 élèves-stagiaires.

- **Candidatures** : contacter directement le secrétariat du site [admin\\_accueil\\_obs-nancay.fr](mailto:admin_accueil_obs-nancay.fr)

### Accueil individuel

La candidature à un stage d'observation reste possible sur l'un des deux sites en dehors de ces procédures mutualisées. L'élève doit alors démarcher nominativement un personnel de l'Observatoire pour être son tuteur et le contacter directement. Ce dernier est responsable de l'accueil du stagiaire au sein de son laboratoire (établissement de la convention de stage) et de l'organisation de la semaine entière de stage.

Pour information, l'Institut d'Astrophysique de Paris (IAP, 98b Boulevard Arago) organise également des stages d'observations dont les modalités sont décrites sur la page <http://www.iap.fr/enseignement/stages/stage-observation.php>. L'IAP se situe à proximité du site de Paris mais est un établissement de recherche indépendant de l'Observatoire de Paris.